

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac-Bourg, Ayen, Malemort-sur-Corrèze, Saint-Junien, La Souterraine, Saint-Priest-sous-Aixe, l'EPLFPA de Brive-Voutezac et l'IFCE Haras National de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

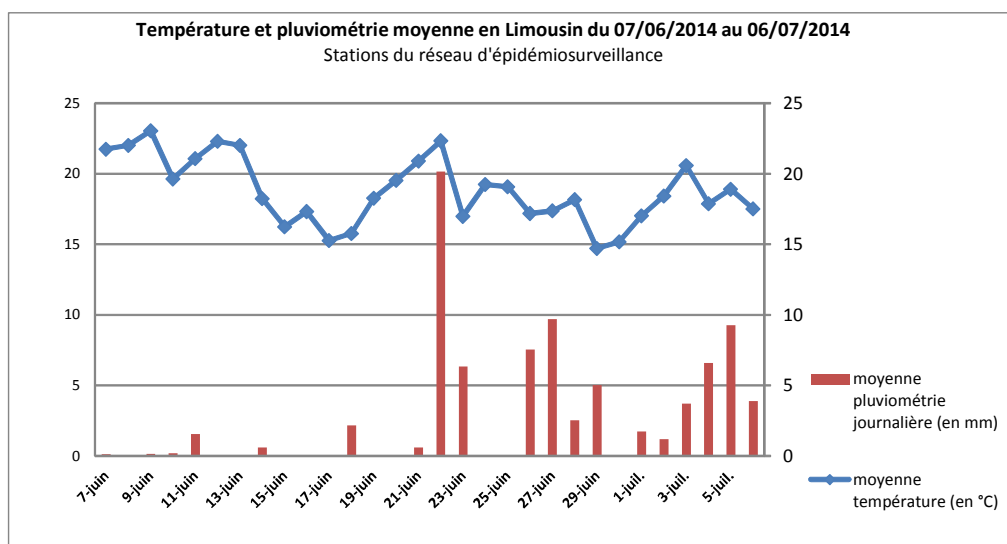


Sommaire

METEO	P.1
FEUILLUS-CONIFERES	P.2
TIGRE DU PLATANE	P.2
MINEUSE DU MARRONNIER	P.3
PUCERONS DU TILLEUL	P.4
GALERUQUE DE L'AULNE	P.5
TACHES NOIRES DE L'ERABLE	P.5
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	P.6
MINEUSES	P.6
COCHENILLES DU FUSAIN	P.7
COCHENILLES FARINEUSES	P.7
GAZON	P.9
DOLLAR SPOT	P.9
FOCUS PARASITE EMERGENT : CHALAROSE DU FRENE	P.10

Météo

Les données météo présentées correspondent à la période des observations données dans ce bulletin.



Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte - CS 92092
87070 LIMOGES
05 55 04 64 54
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr

Le mois de juin a été marqué par des conditions météorologiques estivales sur la période du 7 au 21. A partir du 22 juin les conditions se sont dégradées : forte pluviométrie et températures en légère baisse.

Ce mois-ci, la température moyenne sur les stations du réseau est de 18,8°C alors que les moyennes de saison sont proches de 17°C. Le mois de juin 2014 a donc été plus chaud que ceux des années précédentes.

La pluviométrie moyenne sur nos stations est de 83,2 mm en juin 2014, alors que les moyennes saisonnières sont de seulement 75,5 mm. Juin a donc été particulièrement pluvieux.

Ces conditions météorologiques chaudes et pluvieuses sont favorables au développement de nombreux champignons et à l'accélération du cycle de développement de divers ravageurs.

Feuillus - Conifères

Ravageurs

Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : +



Tigre du platane adulte



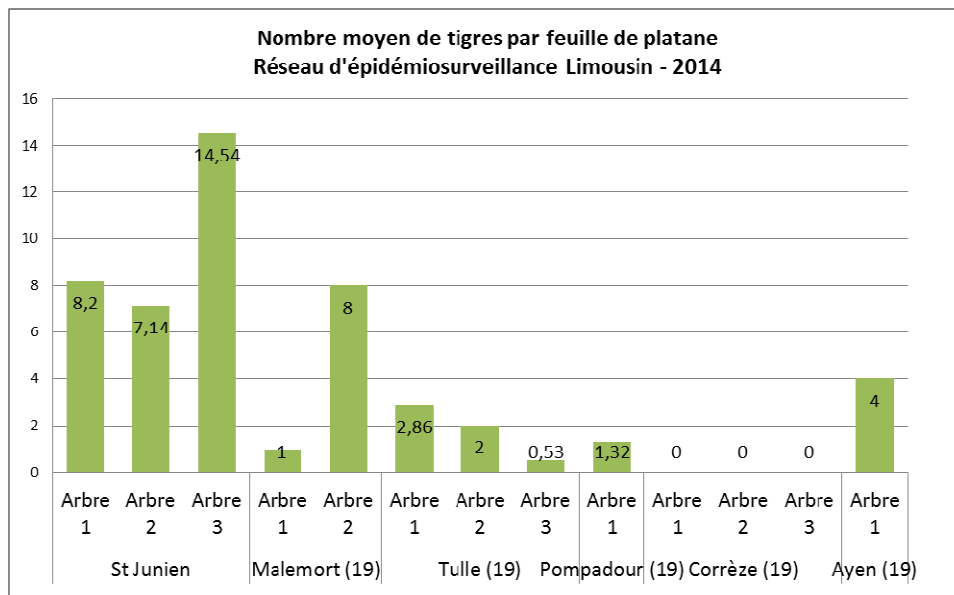
Photos FREDON Limousin

Dépigmentations foliaires dues au tigre du platane

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 07/04/2014, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau

Quelques tigres du platane ont été observés sous les feuilles de platane à Tulle (19), Pompadour (19), et Ayen (19). A Saint-Junien (87) et Malemort-sur-Corrèze (19), les tigres sont présents avec une intensité plus élevée.



Nous n'observons plus de tigre sous les rhytidomes : ils ont tous migré sous les feuilles des platanes. On observe des dépigmentations sur les feuilles dues aux piqures de nutrition des tigres.

Les premiers symptômes de dépigmentations sont visibles sur les feuilles de platane mais ne représentent, à ce jour, pas de risque majeur de défoliation précoce (le seuil de nuisibilité n'est pas atteint).

Seuil de nuisibilité : 40% de la surface foliaire dépigmentée.

Evaluation du risque – tigre du platane

Certains sites sont particulièrement atteints alors que d'autres ne le sont pas. On remarque cependant que les tigres sont observés en plus grand nombre sur les platanes d'alignement, plutôt que sur les platanes isolés. **Surveillez donc de façon plus régulière les platanes d'alignement.**

Mesures prophylactiques : Eviter les élagages drastiques. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être portée, surtout pour des arbres d'alignement. Il est conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences d'arbres.

Par exemple, la variété Platanor® Vallis clausa est partiellement résistante aux tigres. Ce platane est issu de l'hybridation de plants naturellement résistant, provenant d'Amérique avec des platanes de l'espèce orientale.

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

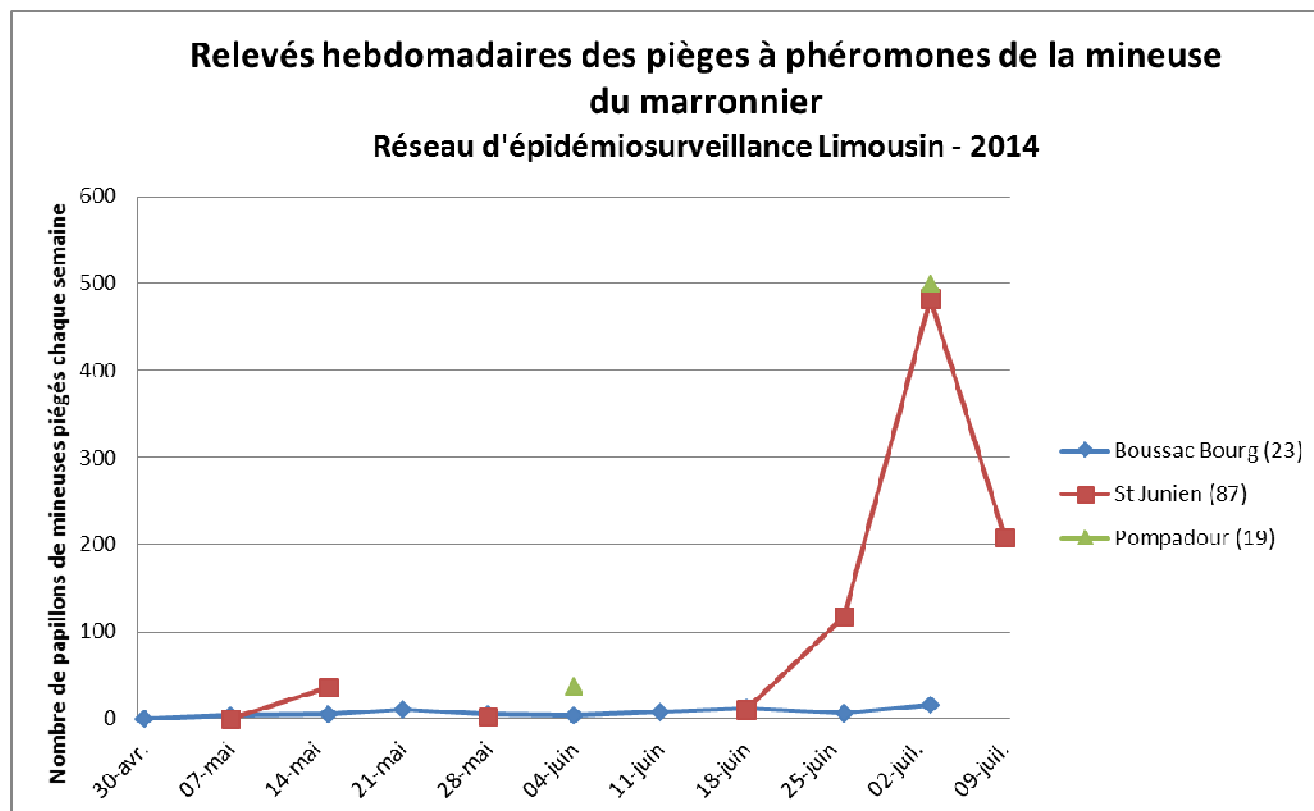
Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°3 du 17/06/2014, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, un piégeage par phéromone a été mis en place le 30 avril sur 3 communes du Limousin : Pompadour (19) ; Saint-Junien (87) et Boussac-Bourg (23).



A Boussac-Bourg (23), nous observons des vols réguliers et constants (une dizaine de papillons par semaine) de mineuses du marronnier. Il n'y a donc pas de pic de population important.

A Saint-Junien (87) et Pompadour (19), une hausse des populations de mineuses est remarquée durant la semaine du 25 juin au 2 juillet. Il s'agit de la 1^{ère} génération de mineuse.

Plus les conditions météorologiques seront douces et sèches, plus le cycle de développement des mineuses sera rapide. On peut observer jusqu'à 4 générations par an.

Evaluation du risque - mineuse du marronnier

A ce jour, on n'observe pas de défoliation précoce des marronniers. Néanmoins, la deuxième et troisième génération de mineuses sont à venir, et avec elles des risques de dessèchement et de défoliation : il faut donc surveiller les marronniers.

Mesures prophylactiques : Le piégeage mis en place par le réseau est un moyen de régulation des populations de mineuses. Il consiste à attirer les mâles grâce à la phéromone femelle posée dans le piège. Le mâle se fait piéger croyant avoir trouvé une femelle. Ce système permet de réguler et diminuer les populations de mineuses dans nos marronniers.

Les nymphes de mineuse passant l'hiver sur les feuilles mortes tombées au sol, il est aussi recommandé de ramasser et éliminer les feuilles mortes.

Pucerons du Tilleul (*Cameraria ohridella*)

Végétal touché : Tilleul

Nuisibilité : ++



Puceron du tilleul

Éléments de biologie : Le puceron du Tilleul est présent dans toute l'Europe. Les adultes sont ailés. Ils mesurent de 1,8 à 3 mm de long, sont jaunes-verdâtres et noirs, décorés de plusieurs rangées de plaques noirâtres. Les ailes ont des nervures et sont bordées de taches. Les œufs sont pondus sur le tilleul à l'automne. Ils éclosent au printemps suivant. Les larves sont plus petites mais ressemblent aux adultes. Elles sont aptères (sans ailes).

Des colonies d'ailés se développent ensuite sur les nouvelles pousses et sur les feuilles en croissance. Les infestations ont lieu tout au long du printemps et au début de l'été. La reproduction se ralentit au milieu de l'été, mais reprend au début de l'automne. Les pucerons piquent les feuilles afin de se nourrir, provoquant le jaunissement et une chute prématurée des feuilles. Ces pucerons produisent de grandes quantités de miellat. Celui-ci est gênant, car salissant et souvent accompagné de fumagine. En trop grande abondance, elle réduit la photosynthèse et peut provoquer une asphyxie des feuilles du végétal attaqué. Néanmoins, dans la majorité des cas, elle n'est pas préjudiciable.

Observations du réseau : Des pucerons du tilleul ont été observés à Tulle (19) et Saint-Junien (87).

A Tulle, l'ensemble des tilleuls sont touchés avec une intensité de 2,3 pucerons par feuilles.

A Saint-Junien, l'ensemble des tilleuls sont également touchés, on dénombre 6 pucerons en moyenne par feuilles de Tilleul.

Evaluation du risque – pucerons du tilleul

A cette période de l'année, **les infestations de pucerons sont terminées, il n'y a donc pas de risque d'augmentation des populations de pucerons du tilleul sur les sites atteints.** Cependant, les populations présentes peuvent causer des dégâts importants : dépigmentation des feuilles, sécrétion de miellat et défoliation précoce des tilleuls. Il faut donc surveiller les sites contaminés.

Mesures prophylactiques : Favoriser la présence d'auxiliaires (coccinelles, chrysopes, syrphes ...). Certaines plantes, comme l'angélique, la tanaïs ou encore la capucine et la bourrache, attirent ces insectes prédateurs des pucerons.

Galéruque de l'Aulne (*Agelastica alni*)

Végétal touché : Aulne

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie

La galéruque de l'aulne est un coléoptère de la famille des chrysomèles.

Au printemps, chaque femelle pond ses œufs en plusieurs groupes sur les feuilles. Les larves, sont cylindriques, généralement noires et mesurent 10 à 11 mm de long. Celles-ci restent groupées pour s'alimenter. Elles découpent d'abord la face supérieure puis découpent le limbe entre les nervures principales.

Leur développement dure environ 3 semaines entre juin et juillet. En fin de croissance, elles pénètrent dans le sol et s'y nymphose en surface ou à faible profondeur.

Les adultes apparaissent une à deux semaines après, celui-ci est de couleur noire aux reflets bleu métallique et mesure 6 à 8 mm de long. Ils broutent le feuillage avant d'hiverner.



Photo FREDON Limousin

Galéruque de l'aulne adulte

Observations du réseau : Les aulnes du site de Corrèze (19) présentent des perforations du feuillage, des larves sont visibles ainsi que quelques adultes. L'intensité de l'attaque est moyenne à élevée.

Evaluation du risque – galéruque de l'aulne

Plusieurs générations de galéruque sont encore à venir, une augmentation des populations et des dégâts sont donc à prévoir : risque de défoliation précoce et ralentissement de croissance.

Mesures prophylactiques : Enlever si possible les larves pour éviter la prolifération. Ramasser les adultes, en posant un grand chiffon au sol et en secouant l'arbre.

Maladies

Taches noires de l'Erable (*Rhytisma acerinum*)

Végétal touché : Erable

Nuisibilité : ++



Photo FREDON Limousin

Tache noire de l'érable en fin de saison

Éléments de biologie : Cette maladie est causée par des champignons du genre *Rhytisma*.

Les taches commencent à apparaître au début de l'été sur la face supérieure du limbe, les tissus infectés sont d'abord jaunâtres. Du mois d'août jusqu'à la chute des feuilles, une croûte noirâtre granuleuse, envahit ensuite le centre des taches. Ces taches sont bordées d'un liseré jaune.

Au cours de l'hiver, des organes de fructification (périthèces), se forment dans ces croûtes. Ces périthèces vont libérer des spores au printemps, qui contamineront les nouvelles feuilles, par l'intermédiaire de la pluie ou du vent.

Observations du réseau

Un cas de maladie des taches noires de l'érable été observé à Ayen (19) avec une fréquence de 10 % et une intensité moyenne.

Les conditions météorologiques douces et pluvieuses du mois de juin ont été favorables à la propagation et au développement du champignon à l'origine de la maladie des taches noires.

Evaluation du risque – taches noires de l'érable

Le développement de la maladie des taches noires de l'érable peut s'accélérer si les conditions météorologiques à venir sont fraîches et humides. Néanmoins, durant l'été, il est à penser que les conditions météorologiques vont être chaude et sèche, ainsi cela permettrait de voir disparaître la maladie des taches noires de l'érable en Limousin.

Surveiller l'évolution de la maladie.

Mesures prophylactiques : Le champignon responsable de la maladie passe l'hiver sur les feuilles tombées au sol. Celles-ci sont la principale source de contamination au printemps, il est donc recommandé de ramasser les feuilles mortes et de les détruire au fil de l'été et à l'automne. Cette mesure permettra de réduire l'inoculum du champignon et de limiter les risques d'infection.

Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

Ravageurs

Mineuses (*Aulagromyza* sp., *Phytomyza* sp., L)

Végétaux touchés : Chèvrefeuilles, œillet, agrumes, clématites, ...

Nuisibilité : ++



Mine de mineuse sur tilleul



Mine sur chèvrefeuille

Éléments de biologie

Les mineuses sont des insectes appartenant à plusieurs ordres : lépidoptères, hyménoptères ou encore aux diptères. Ces insectes phytophages piquent la feuille pour pondre leurs œufs. Les larves creusent dans le limbe des feuilles des galeries, entre les 2 épidermes du limbe d'une feuille, formant ce que l'on appelle une mine. Ces mines peuvent être sinueuses ou concentriques, et formées de lignes blanches ou brunes. Les larves apparaissent au printemps, dès le mois d'avril. La deuxième génération (automne) est la plus virulente sachant que l'on peut compter jusqu'à 3 générations par an.

Les feuilles attaquées blanchissent ou brunissent, puis se dessèchent. Il est également fréquent d'observer un ralentissement de la croissance de la plante.

Observations du réseau

Plusieurs types de mineuses ont été observés à Ayen (19) sur plantes à massifs ainsi que sur feuillus à Tulle (19) et Corrèze (19) avec des intensités et fréquences faibles. Il s'agit de la première génération de mineuses.

Evaluation du risque - mineuses

La présence de mineuses est actuellement faible en Limousin, il n'y a pas de risque majeur sur les sites touchés. Cependant, la 2^{ème} génération de mineuse, plus virulente, est à prévoir dans les semaines à venir. Rester vigilant.

Mesures prophylactiques : Supprimez les feuilles atteintes. A l'automne, ramassez les feuilles tombées au sol dans lesquelles se réfugient les mineuses, cela permettra de limiter de nouvelles infestations l'année suivante.

Il est également possible de protéger les plants des attaques de l'insecte en posant des voiles anti-insectes. Contre les mineuses des arbres, installer des pièges à phéromone pour attirer les mâles.

Cochenille du fusain (*Unaspis euonymi*)

Végétal touché : Fusain

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : La cochenille du Fusain, *Unaspis euonymi*, appartient à la famille des Diaspididés et colonise tout particulièrement les fusains à feuilles persistantes, comme *Euonymus japonicus* et *Euonymus fortunei*.

Les larves mâles, dont le bouclier est allongé et blanc (0,75 mm) se fixent sur les feuilles. Les larves femelles, à bouclier gris brun-foncé, en forme de coquille d'huître, colonisent principalement les rameaux et les parties ligneuses. Cette cochenille a deux générations par an, éclosions en juin et en septembre. Il s'agit d'un insecte piqueur suceur qui se nourrit de la sève des plants, et provoque l'apparition de taches jaunes puis une perte progressive des feuilles, pouvant entraîner le dépérissement des arbustes.

Les cochenilles du fusain produisent une quantité importante de miellat qui est déposé sur les feuilles sous-jacentes. Ce miellat peut être à l'origine du développement de champignons du type fumagine qui perturbe la photosynthèse de la plante.

Observations du réseau : Une forte présence de cochenilles sur fusain a été détectée à Ayen (19). L'arbre est envahi depuis plusieurs années.



Cochenilles du Fusain

Evaluation du risque – cochenille du fusain

Les cochenilles affectionnent la chaleur et une certaine humidité. Avec la rosée du matin et des températures estivales, un risque important d'accroissement des populations est à prévoir durant les prochaines semaines.

Chaque année, le même fusain est contaminé, il est alors continuellement affaibli. Il est donc fort probable que le fusain finisse par mourir.

Mesures prophylactiques : Lorsque l'attaque n'est pas trop forte, couper les branches atteintes. Il est également possible mais contraignant de les éliminer manuellement en les frottant avec un coton imbibé d'alcool. Lors d'attaque à plus grande échelle, l'introduction d'auxiliaire est le plus aisée à réaliser : la coccinelle *Brumus quadripustulus*, et la coccinelle *Chilocorus renipustulatus* se nourrissent de cette cochenille.

Cochenilles farineuses (*Pseudococcus* sp)

Végétal touché : Zinnia, Coleus, Plectantrus

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Les cochenilles farineuses *Pseudococcus* ou *Planococcus* sont des insectes de l'ordre des homoptères. Elles sévissent sur un grand nombre de plantes ornementales, le plus souvent cultivées en serres. Parmi la grande famille des cochenilles, les cochenilles farineuses sont mobiles à tous les stades de développement, alors que les autres espèces sont immobiles.



Photos : visofloracom

Cochenille farineuse

Les femelles mesurent de 3 à 7 mm de long. De couleur blanche, d'apparence farineuse et de forme ovale, elles ont l'aspect de « petits cloportes ». Les antennes et les pattes ne sont visibles qu'à l'aide d'une loupe.

En plein air, de la fin du printemps jusqu'au début de l'automne, 4 générations se succèdent. A l'approche de l'hiver, la cochenille se réfugie dans le sol en se fixant sur le collet et les racines des plantes ; au printemps, elle migrera sur l'appareil aérien.

Le risque pour les plants est important : En effet, les cochenilles farineuses sécrètent un abondant miellat sur lequel va se développer de la fumagine. La diminution de la photosynthèse, les nombreuses piqûres de nutrition de ce ravageur entraînent un ralentissement de la végétation, le jaunissement et la chute des feuilles, pouvant aller jusqu'au dépouillement complet des plants.

Observations du réseau : Des cochenilles farineuses ont été observées sous serre à Voutezac (19) sur *Coleus*, *Plectantrus* et *Zinnia* avec une intensité d'environ 0,8 cochenille par feuille et 90 % des végétaux atteints.

La culture a été supprimée en fin de semaine, il n'y a donc plus de risque sur le site contaminé.

Evaluation du risque – cochenilles farineuses

Il faut être vigilant aux attaques de cochenille farineuse qui pourraient s'accroître rapidement avec l'augmentation des températures.

Mesures prophylactiques : Eviter l'excès d'humidité (dans le cas de plantes sous serres) et couper les rameaux très atteints.

Autres ravageurs et maladies observés sur arbustes d'ornements, plantes à massifs et plantes sous serres

- ✚ **Thrips** sur cordyline à La Souterraine (23) avec une intensité faible et une fréquence moyenne ; thrips également présents sur Impatiens à Voutezac (19) avec une fréquence et une intensité moyenne ;
- ✚ **Cochenilles** sur acalypha à La Souterraine (23) avec une intensité et une fréquence élevée ;
- ✚ **Pucerons** sur hibiscus, sauge et zinnia à La Souterraine (23) et à Voutezac (19) avec une fréquence et une intensité faible ; Pucerons également présents sur annuelles et rosiers à Ayen (19) avec une fréquence et une intensité élevée ;
- ✚ **Rouille** sur rosiers à Ayen (19) avec une fréquence et une intensité faible.

Maladies

Dollar Spot (*Sclerotinia homoeocarpa*)

Végétaux touchés : Gazons

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Cette maladie, causée par le champignon *Sclerotinia homoeocarpa*, apparaît à la fin du printemps et en automne sous forme de petites taches décolorées. Ces taches sont nettement délimitées, de couleur verte à brune. Leur diamètre peut atteindre 2 à 6 cm en quelques jours seulement. En cas de forte attaque, ces ronds atteignent parfois 15 cm de diamètre et peuvent se rejoindre.

Les surfaces attaquées se distinguent nettement du gazon sain. Un mycélium en toile d'araignée apparaît sur le gazon lorsque l'humidité est élevée. Les brins d'herbe se dessèchent par le milieu.

Le mycélium peut également produire une toxine qui bloque le système racinaire, d'où un dessèchement rapide de la plante.

Le champignon se conserve pendant la saison hivernale dans les tissus ou les débris de végétaux. La propagation se fait par transport de produits contaminés par le vent, l'irrigation, les déchets de tonte, l'homme ou les animaux.

Le champignon est favorisé par des températures diurnes élevées (20 à 30 °C) et nocturnes faibles, ainsi que par une humidité élevée.

Les sols à faible rétention d'eau, et carencé en azote et potassium sont également propice à la maladie du dollar spot.

Observations du réseau : Un cas de dollar spot est présent à Limoges (87), entre 10 et 30 % de la parcelle est touchée.

Evaluation du risque – dollar spot

Le développement du champignon a été favorisé par la chaleur estivale et par l'arrosage fréquent des pelouses sur le site suivi à Limoges. Si ces conditions perdurent, la propagation du champignon est à prévoir.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'aération du sol ; effectuer des apports de potassium en début d'été et augmenter si possible la hauteur de tonte.

Chalarose du frêne

Chalara fraxinea

La Chalarose du frêne est une maladie due au champignon *Chalara fraxinea*. Elle a été détectée pour la première fois en France en 2008 en Haute-Saône. Le quart Nord-Est de la France est désormais fortement touché par la maladie.

Le front de progression de la maladie se situe sur une diagonale traversant la Normandie, l'île de France, la Champagne-Ardenne, la Bourgogne et la région Rhône-Alpes, avec quelques cas en Auvergne.

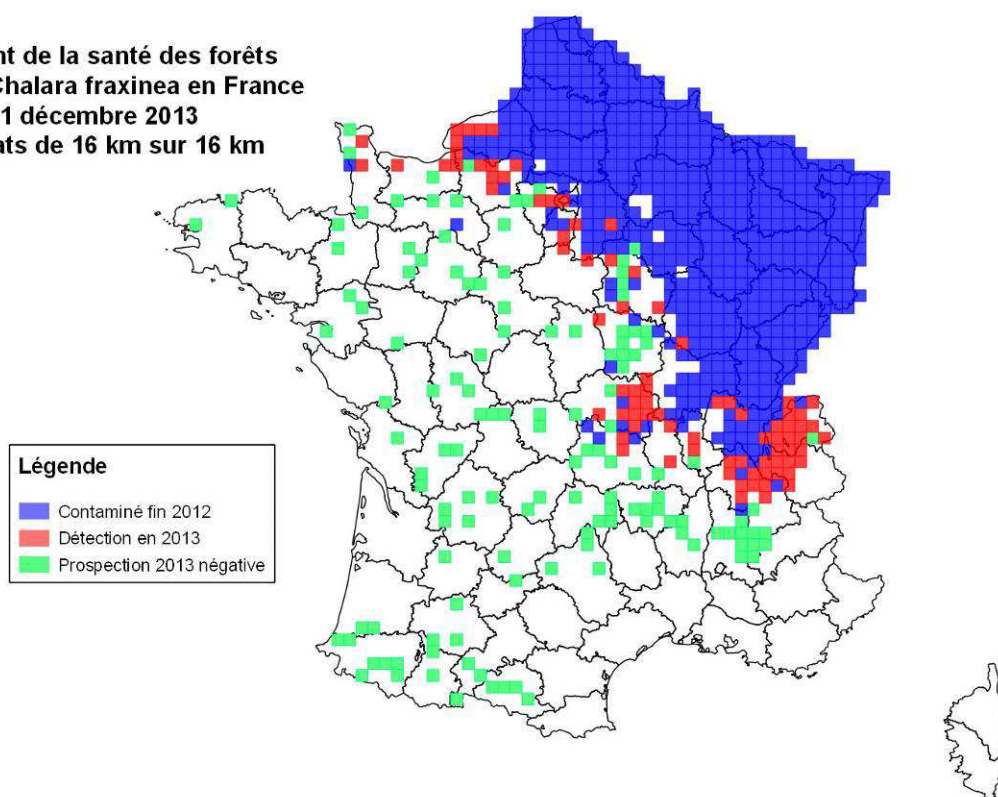
Cycle biologique : Le vent est un vecteur important de contamination. La densité de spores est encore importante à 500 mètres de la source, d'où des contaminations possibles des peuplements de proche en proche à l'échelle d'une collectivité. Le transport du bois peut être une source de contamination ainsi que la plantation de frêne provenant d'une zone contaminée.

Dégâts : Cette maladie provoque des symptômes variés à différents niveaux de l'arbre. Sur le houppier, on peut voir des flétrissements des pousses, des nécroses des rameaux, des chancres, des descentes de cime,... Sur les jeunes sujets, les premiers symptômes s'observent facilement. Au niveau du collet, la maladie peut initier des nécroses, qui peuvent être envahies par l'armillaire, ce champignon ayant un caractère opportuniste.

Chez les sujets adultes, la dégradation semble lente et le taux de mortalité reste, pour l'instant, faible. Cependant leur aspect est nettement dégradé. Leur fonction d'ombrage ou d'ornement s'en trouve compromise. Chez les jeunes sujets, elle est, le plus souvent, mortelle.

Mesures préventives : Surveiller l'état phytosanitaire des frênes en vérifiant prioritairement qu'il n'y a pas de flétrissement de rameaux terminaux, de feuilles desséchées et de nécrose au collet.

Département de la santé des forêts
Situation de *Chalara fraxinea* en France
au 31 décembre 2013
par quadrats de 16 km sur 16 km



Les dernières prospections du réseau d'observation du département Santé des Forêts font état d'une progression de la maladie dans la Nièvre et le Puy-de-Dôme.

**Cette maladie émergente représente un danger grandissant pour les frênes,
essence primordiale de nos espaces verts et forêts
Signalez-nous en toute observation.**

A RETENIR

FEUILLUS - CONIFERES	RAVAGEURS Tigre du platane: Certains sites sont très atteints alors que d'autres ne le sont que très faiblement. Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun site. Surveiller la vitesse de développement des tigres sur les platanes contaminés. Mineuse du marronnier La première génération de mineuse a été détectée par piégeage à la fin du mois de juin. Il n'y a pas de défoliations précoces à ce jour. La deuxième et troisième génération sont à venir, soyez vigilants. Pucerons du tilleul: Tous les tilleuls suivis dans le cadre du réseau en Haute-Vienne et Corrèze sont touchés par le puceron du tilleul. A ce jour, nous n'observons pas de dégât mais il faut continuer la surveillance sur les tilleuls. Galéruque de l'Aulne : Présence localisée en Corrèze, des risques de défoliation précoce et de ralentissement de croissance sont à prévoir sur les aulnes contaminés. Surveillez leur développement. MALADIE Taches noires de l'érable: Observation ponctuelle en Corrèze, d'intensité faible. Si l'été est chaud et sec la maladie régressera. A l'inverse, si les conditions sont douces et humides, un développement de la maladie et des dégâts sont à prévoir.
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	RAVAGEURS Mineuses: Présence généralisée en Corrèze. Les populations sont peu nombreuses mais risquent d'augmenter avec l'arrivée de la deuxième génération. Soyez attentif aux végétaux contaminés. Cochenilles du fusain : Présence forte et localisée en Corrèze. Un risque d'affaiblissement du fusain contaminé est à prévoir. Cochenilles farineuses : Présentes sous serres sur divers végétaux, elles peuvent se développer rapidement si les températures augmentent, et causer des dégâts importants.
GAZONS	MALADIE Dollar Spot : Présence localisée en Haute-Vienne. L'intensité de l'attaque est faible, il n'y a pas de risque majeur à ce jour.

PROCHAIN BULLETIN : FIN SEPTEMBRE 2014

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

